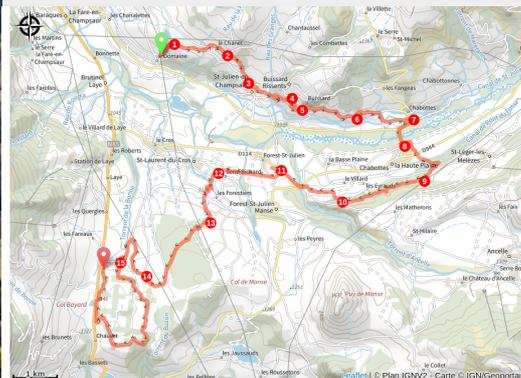


Du Domaine à Gap Bayard

CC Champsaur-Valgaudemar - Saint-Bonnet-en-Champsaur



Village de Saint-Julien-en-Champsaur (Parc national Ecrins - Pascal Saulay)



Au sortir du Domaine, on rejoint Chabottes, on traverse le Drac pour ensuite longer le canal de Gap en sous-bois. Après le passage de pont de Frappe, on suit un projet abandonné de voie ferrée jusqu'à Saint-Laurent-du-Cros. Puis on s'élève vers le bois de Saint-Laurent et le plateau de Bayard agrémenté de pistes roulantes.

Après un petit détour par le lac de l'Aulagnier, de belles pistes confortables vont se dérouler sous les sabots tout au long de cette seconde étape : en sous-bois le long du canal, herbeuses et abritées, ou larges et dégagées, pour finir en apothéose au cœur du célèbre golf de Gap-Bayard.

Infos pratiques

Pratique : Équestre

Durée : 5 h

Longueur : 29.1 km

Dénivelé positif : 778 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Itinéraire

Départ : Le Domaine

Arrivée : Gap Bayard

Balisage : — Équestre

Communes : 1. Saint-Bonnet-en-Champsaur

2. Saint-Julien-en-Champsaur

3. Buissard

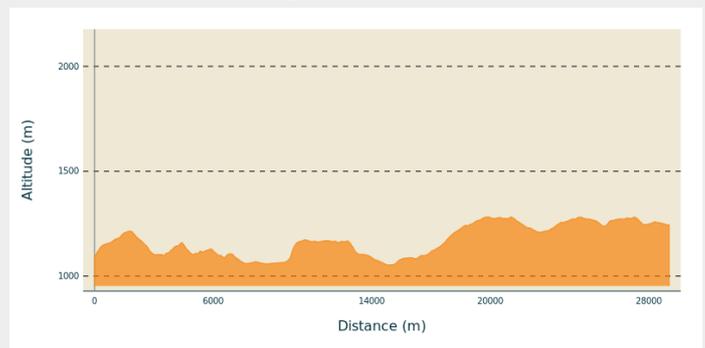
4. Chabottes

5. Forest-Saint-Julien

6. Saint-Laurent-du-Cros

7. Gap

Profil altimétrique



Altitude min 1053 m Altitude max 1282 m

Le lendemain, continuer la montée vers le lac de L'Aulagnier : la route devient piste.

1. En haut, un aller-retour à gauche au lac de L'Aulagnier sera appréciable. L'itinéraire revient et continue en direction de Saint-Julien. La piste est très agréable et débouche sur la route au Chanet, charmant hameau bien restauré. Sur la route de champ Rouy, passer devant la fontaine, le four banal et la chapelle, remarquables, et continuer tout droit.
2. Avant la sortie du village descendre sur le chemin herbeux en sous bois (panneau VTT).
3. Arrivé à Saint-Julien-en-Champsaur, prendre la route qui descend à gauche puis encore à gauche avant l'église sur la route de Chantausse. Continuer tout droit, passer devant un premier oratoire (route des Oratoires) sur une piste qui rejoint un deuxième oratoire et la route de St Julien (D15 : **attention, les voitures roulent vite !**). Prendre à gauche et continuer sur la D15 jusqu'à l'intersection (panneau routier D15).
4. *Un aller-retour jusqu'à la chapelle de Rissents s'impose pour son magnifique panorama sur la vallée du Champsaur et la chaîne de montagnes ornée par le Vieux-Chaillol (monter à gauche sur la D15B).* Descendre vers la Ferme des Pommiers et couper tout de suite par une piste herbeuse qui descend à droite. Rejoindre la route et prendre à droite jusqu'à La Coustoune.
5. Là, prendre à gauche sur le chemin du Clavi (VTT) en direction de Chabottes, sur une belle piste plane. La piste débouche sur une route en Y (au niveau des Fouents) : descendre tout droit et passer les quelques maisons du hameau des Roberts.
6. Prendre la piste à gauche, passer à l'Ariey et suivre la direction de Saint-Julien. Prendre la 1^{re} à droite qui descend le long du riu Mort sur le chemin des Villettes puis la 1^{re} à gauche sur le chemin des Ribières qui débouche au moulin de Chabottes.
7. Descendre la D43A et emprunter le pont de Chabottes pour traverser le Drac.
8. Après la base de loisirs du pont du Drac, tourner à gauche vers les Olliviers. Prendre la première à droite et continuer tout droit jusqu'à la D944. La traverser et prendre la petite route en face. Elle évolue en piste forestière sur la gauche et monte raide au delà du canal de Pont-du-Fossé. La montée aboutit sur une autre

piste plane : continuer tout droit et traverser la route de Saint-Léger pour continuer en face sur une piste qui monte jusqu'au Bouscatu (signifie « lieu boisé »).

9. Au Bouscatu, suivre la direction de l'Are. La piste, souple et plane, continue ensuite le long du canal en offrant des tunnels de verdure ombragés. *Ce canal traverse la montagne sous le col de Manse et réapparaît près du lac des Jaussauds, puis il poursuit son cheminement jusqu'à Charance, soit 12km.* A l'Are, les chevaux se désaltèrent au gué du talweg. Continuer tout droit en direction du champ de Moïse.
Au croisement avec la piste des Eyrauds, continuer à plat en face, toujours en longeant le canal.
10. Au débouché sur la piste des communs, tourner à gauche sur la piste plane puis tout de suite à droite sur un sentier qui descend et bifurque à gauche. Le sentier débouche sur une nouvelle piste, carrossable, dans un virage aux Communs. Continuer de descendre jusqu'à Grand Pièce et là, tourner à gauche sur la piste droite qui invite à un galop avant d'arriver sur la route D514.
A la route, descendre à droite pour rejoindre la ferme équestre Appaloosa Farm et le pont de Frappe.
Traverser le pont pour franchir le torrent d'Anelle et tourner à droite le long de la D114 en direction de Saint-Julien jusqu'à l'accès à « La Ligne » (projet avorté d'une voie de chemin de fer) sur la gauche.
11. *L'arrêt à la table paysagère vaut la peine : très beau point de vue agrémenté d'explications historiques concernant le paysage.*
Bifurquer (PR) vers le parking, continuer sur la piste puis traverser la petite route et continuer en face, toujours sur La Ligne. La piste est maintenant large et plane et permet de bénéficier de vues sur les montagnes de Chaudun et de Chaillol. Au pont du Riou Gras, il est possible de descendre par un sentier pour admirer l'ouvrage d'art par dessous.
Plus loin, on passera sous « La Bâche », canal aérien métallique franchissant la tranchée de La Ligne.
Aux croisements de pistes (chemin des Morts et suivant), continuer tout droit.
12. *A Serre-Richard, des panneaux informatifs expliquent l'histoire de La Ligne.*
Traverser l'avenue de la République puis continuer sur la route qui monte en face.
A Grand champs, on aperçoit Saint-Laurent-du-Cros, qui possède une église (*incendiée par les troupes du duc de Savoie en 1692, reconstruite en 1829, agrandie en 1884*) et un temple protestant (1886).
Continuer en face sur le chemin des Forestiers.
La piste débouche dans le virage d'une route : la suivre à droite.
Traverser la route (suite du chemin des Forestiers) et continuer tout droit sur la piste qui monte et qui continue sur un tronçon de route (piste sur carte IGN) qui offre de belles vues sur le pic de Gleize et le paysage agricole.
13. Au jalon VTT et PR, bifurquer à 90° à droite sur une piste boisée et, à la bifurcation en Y, prendre à gauche (zone de pâture pour ovins).
Le chemin herbeux (mais plein d'ornières) débouche au croisement de pistes de la Via de Gap : suivre la direction du centre d'oxygénation de Gap-Bayard par un chemin de terre qui s'enfonce dans le bois de Saint-Laurent, remarquable hêtraie !
Au débouché sur la route, suivre le PR, à gauche sur la piste : passage au cabanon de Campallon puis aux tourbières humides de la Sagne Staïse (*panneaux d'informations sur les espèces végétales rares dont les pollens sont la*

mémoire, depuis 6000 ans, des évolutions du climat et des successions de plantes cultivées) et de la Sagne de Canne (panneau jaune, ne pas tenir compte des panneaux blancs).

14. A la Sagne de Canne, quitter la piste VTT et continuer sur la route qui descend à gauche. A la cabane Roussel, descendre sur la route à gauche en direction de Gap-Bayard.
15. Quitter cette route à l'intersection pour suivre, à gauche, la route forestière de Bayard qui vous emmène dans des allées boisées à travers le golf sur le plateau de Bayard. Rester sur la piste principale en suivant le circuit de course à pieds. Enfin, retour au parking par le sous bois qui longe la route nationale.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Gap Bayard (golf, station service, centre d'oxygénation)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1520m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1650m d'altitude pour cette zone.